

Conseil énergétique pour l'agriculture en Suisse romande

Atelier du 25 janvier 2017

9h30, Salle 016, Batiment U, Institut agricole de Grangeneuve

L'objectif principal de cet atelier est d'échanger entre les cantons romands sur les besoins et les attentes en matière de conseil énergétique en agriculture. Le but est d'évaluer la possibilité d'élaborer un concept commun dans ce domaine.

Heure	Activités	Intervenant
09h30	Accueil et présentation des objectifs de l'atelier	Fabienne Thomas, ACT
09h45	Contexte et situation du conseil énergétique en agriculture en Suisse	Fabienne Thomas, ACT
10h00	Consommation énergétique de l'agriculture neuchâteloise	Léa Tabin, CNAV
10h15	Conseil énergétique en France : prestations et outils disponibles	Vanessa Ménétrier, ProConseil
10h30	Conseil énergétique en Allemagne : expériences concernant la formation de conseillers, mesures et outils de conseil énergétique	Fabienne Thomas, ACT
10h45	Attentes et objectifs des cantons en matière de conseil énergétique agriculture	Tous
11h15	Possibilités de développement d'un projet commun	Tous
11h45	Suites à donner	Tous
12h00	Fin de l'atelier	Fabienne Thomas

Dès 12h00 : possibilité de partager le repas de midi en ensemble à la cafétéria de Grangeneuve

Liste des participants:

Prénom, Nom	Canton/Organisation
Sylvain Boéchat	Canton de Vaud, Responsable Projets Ressources
Matthieu Buchs	Office fédéral de l'énergie OFEN, section des Énergies renouvelables
Nelly Claeysman Dussex (CVA)	Chambre valaisanne d'agriculture
David Faehndrich (EDJ)	Energies du Jura, directeur
Vincent Fringeli (FRIJ)	Fondation Rurale Interjurassienne
Samuel Joray	Institut agricole de l'Etat de Fribourg
Frédéric Ménétrey	Union Fribourgeoise des Paysans
Vanessa Ménétrier	ProConseil
François Schaller	Canton de Vaud, Direction de l'Energie, ressources énergétique
Léa Tabin	Chambre Neuchâteloise d'Agriculture et de Viticulture (CNAV)
Emile Turin	Institut agricole de l'Etat de Fribourg
Alexandra Cropt	Union Suisse des Paysans (USP), Berne
Simon Gisler	AgroCleanTech, Berne
Fabienne Thomas	AgroCleanTech/USP, Berne
Marc Dousse	Canton de Fribourg, Service de l'énergie (SdE)
Se sont excusées les personnes suivantes :	
Céline Pahud	Canton de Vaud, Service de l'environnement et de l'énergie
Michel Darbellay	Chambre Jurassien d'Agriculture, directeur

Jane Chaussedent (VD) | Canton de Vaud, Direction de l'Énergie

Les présentations des différents intervenants sont transmises aux participants de l'atelier avec le protocole.

Protocole des discussions :

NB : EnAW=AENEK

Nous avons regroupé les remarques des participants concernant :

- 1) leurs attentes et
 - 2) leurs besoins pour la mise en place de conseils énergétiques pour l'agriculture:
- 1) Que veut-on faire en matière de conseil énergétique (attentes) ?



Les thèmes prioritaires suivants ressortent des discussions liées aux attentes :

- Il faut un bilan précis, mais simple, sur les consommations d'énergie et le potentiel de l'exploitation agricole.
- Il faut sensibiliser les agriculteurs et les informer sur le potentiel d'épargne (énergétique et financier).
- Il faut une approche commune (si possible au niveau Suisse), qui devra être évaluée dans le cadre d'un projet pilote en collaboration entre tous les cantons.

2) Quels sont les éléments de référence qui manquent (besoins) ?



Les thèmes prioritaires suivants ressortent des discussions liées aux besoins :

- Il faut un interlocuteur fort.
- Il faut synthétiser les références existantes.
- Il faut un outil pertinent qui permette de montrer des résultats concrets.
- Il faut une évaluation des possibilités de financement.
- Il faut un concept/une marche à suivre.

Intérêt et suite à donner

L. Tabin : serait intéressée à participer au groupe de travail

M. Buchs : une demande commune, avec la participation de différents acteurs, a plus de poids auprès de l'administration fédérale.

F. Ménétreay : propose qu'il y ait un représentant par canton, d'un commun accord entre la vulgarisation et les chambres d'agriculture respectives, par exemple avec l'appui d'AgroCleanTech (ACT) et/ou de l'Union Suisse des Paysans. La discussion sur le fonctionnement doit avoir lieu dans un deuxième temps. Il faut aussi impliquer la Conférence romande des délégués à l'énergie (CRDE) et éventuellement la vulgarisation.

E. Turin : est motivée à travailler sur ce dossier, mais doit encore voir avec sa hiérarchie quelles sont les possibilités (ressources).

D. Faehndrich : Il faut une concertation au niveau cantonal. Est intéressé à développer des compétences dans ce domaine et à faire partie du groupe de travail.

V. Fringeli : partage la position de D. Faehndrich.

S. Joray : est intéressé à participer, selon la répartition des rôles entre les différents acteurs cantonaux. Une collaboration avec ACT semble le plus logique et le plus rationnel.

M. Dousse : est intéressé à participer. Une coordination à l'interne sur Fribourg doit avoir lieu pour déterminer la répartition des tâches.

V. Ménétrier : est très intéressée à participer. Ressources humaines disponibles dans une certaine mesure.

Claeymann: est intéressée mais doit encore voir qui, de la chambre valaisanne d'agriculture ou du canton pourrait participer.

M. Buchs : demande quelle est la situation en Suisse-allemande ?

F. Thomas : il y des échanges, mais après, chacun travaille plutôt de son côté. L'avantage en Suisse-romande c'est que les cantons sont plus ou moins au même stade en ce qui concerne le développement d'outils, de programmes, etc. Le canton de Berne est favorable à collaborer avec la Suisse-romande. Il sera par contre plus difficile d'entreprendre quelque chose au niveau national.

Tous les participants sont favorables à ce que la direction du développement d'un projet commun pour la Suisse romande se fasse via l'USP et ACT.

F. Thomas fera parvenir aux participants ainsi qu'aux personnes qui n'ont pas pu être présentes un bref protocole de la rencontre, les différentes présentations et organisera un Doodle pour la rencontre du groupe de travail dans le courant du mois d'avril. Dans l'intervalle, chacun doit s'organiser dans son canton afin de savoir qui participera au groupe de travail.

USP et ACT, le 14 février 2017